

Contribution de la Fédération du personnel de soutien scolaire au Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie

Mémoire présenté au ministère de l'Éducation

Par la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

Mars 2021

La Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ) est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 classes d'emploi réparties en 24 centres de services scolaires et 19 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 30 000 membres.

Mise en contexte

La pandémie a créé de nombreux bouleversements dans le monde de l'éducation. Dans le contexte de cette crise sanitaire, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) désire présenter divers éléments qui contribueront à la réussite éducative des élèves.

Le document de consultation¹ fourni par le ministère présente trois axes :

- Axe 1 : la réussite éducative et le rattrapage;
- Axe 2 : l'organisation scolaire et les encadrements pédagogiques;
- Axe 3 : le bien-être et la santé mentale.

Pour chacun de ces axes, nous répondrons aux questions suivantes :

1. Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?
2. Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?
3. Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

1. Axe 1 : la réussite éducative et le rattrapage

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Mettre l'éducation au premier rang des priorités c'est aussi une question de valorisation. Celle-ci passe par la reconnaissance du travail accompli quotidiennement par le personnel auprès des jeunes et des adultes en formation. Or, ce travail effectué par le personnel de l'éducation est bien souvent sous-estimé.

La FPSS-CSQ propose les pistes d'action suivantes :

- D'assurer un financement de l'éducation à la hauteur des besoins et des exigences;
- De reconnaître et de valoriser le travail du personnel de l'éducation;
- De recourir davantage aux services des techniciennes et des techniciens en psychométrie qui, sous la responsabilité du personnel professionnel, peuvent aider à passer, à corriger et à analyser des tests psychométriques;
- De maintenir les services d'aide aux devoirs offerts dans les services de garde et en offrir dans les écoles secondaires.

¹ QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2021). *Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie*, p. 14.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées

En raison de l'augmentation des prévalences de plusieurs troubles, de la complexification et de l'alourdissement des problématiques, on observe un accroissement significatif des élèves ayant des besoins particuliers (EBP) nécessitant le recours à des services de soutien. Faute de ressources, les services offerts sont nettement insuffisants pour répondre aux besoins. Les listes d'attente pour une évaluation s'allongent considérablement et les parents, qui en ont les moyens, doivent recourir à des services privés, ce qui va à l'encontre du principe de l'égalité des chances.

La FPSS-CSQ propose les actions suivantes :

- D'ajouter, de manière significative, des ressources de soutien en services directs aux élèves afin de répondre aux besoins de prévention ainsi que d'évaluation et d'intervention auprès des élèves handicapés, ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et auprès des élèves à risque;
- D'ajouter du personnel de soutien scolaire travaillant dans les services directs aux élèves, comme les éducatrices et les éducateurs en service de garde (ESG) et les techniciennes et les techniciens en service de garde (TSG), à aider le personnel enseignant, lors d'activités spécifiques ou pour leur permettre de travailler avec des groupes restreints, afin de les aider sur des notions particulières;
- Que les besoins particuliers d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) se poursuivent à l'école secondaire, ainsi qu'à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Le personnel de soutien scolaire pourrait être d'un grand support avec ces clientèles.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Il faut continuer à rendre accessibles à tous les élèves les outils et les ressources technologiques nécessaires à leur réussite. Ces dernières se révèlent être des outils précieux particulièrement pour les élèves HDAA lorsque les bonnes conditions d'utilisation sont réunies. Il faut aussi accompagner ces élèves pour une utilisation optimale.

La FPSS-CSQ propose :

- De rendre disponibles les ressources de soutien pour soutenir une utilisation optimale des technologies et des moyens numériques éducatifs;
- D'assurer les conditions adéquates dans la mise en place des outils et moyens technologiques qui participent directement à la réussite éducative d'élèves HDAA.

2. Axe 2 : l'organisation scolaire et les encadrements pédagogiques

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Des mesures budgétaires ont été bonifiées et certaines ont été créées pour répondre aux besoins spécifiques pour cette année. Étant donné qu'il y aura de grands écarts entre des élèves l'an prochain, il faudra maintenir ces enveloppes.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Il faut mettre en place les moyens nécessaires pour rééquilibrer la composition des écoles et des classes, tout en créant des environnements d'apprentissage enrichissants et stimulants pour tous les élèves. Une plus grande mixité scolaire et sociale au sein des classes aide les élèves à réussir.

Il ne faut pas externaliser les ressources. Le personnel de l'éducation qui travaille déjà dans les centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) est le mieux placé pour connaître ce milieu, identifier les besoins et intervenir adéquatement auprès des élèves et des adultes en formation. Le personnel de soutien scolaire permet une meilleure continuité des valeurs des CSS et CS.

La FPSS-CSQ propose les actions suivantes :

- De réinvestir en éducation afin d'offrir à toutes et à tous des conditions équitables d'apprentissage;
- D'offrir de la formation et du temps d'appropriation;
- D'augmenter les ressources à l'interne pour répondre aux besoins.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Tous ces aménagements doivent se poursuivre au cours des années suivantes.

3. Axe 3 : le bien-être et la santé mentale

Au-delà des apprentissages, les activités parascolaires revêtent toute leur importance. La mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire est devenue une mesure dédiée cette année, plutôt qu'une mesure protégée l'an dernier². Dans le document des règles budgétaires, il est bien spécifié qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle pour que les sommes soient utilisées à d'autres fins³.

De plus, cette année devait être la seconde année de l'implantation de cette mesure et devait atteindre les deux tiers des effectifs des écoles secondaires. Pour l'an prochain, il était prévu que ce soit l'ensemble des élèves qui puisse en bénéficier⁴.

D'ailleurs, l'objectif de la mesure est de « favoriser la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite scolaire⁴ ».

Il faut donc s'assurer que la mesure 15028 soit de nouveau protégée l'an prochain et que l'objectif de l'offrir à tous les élèves soit maintenu.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Il est essentiel de mettre à profit l'expertise de tous les membres de l'équipe-école en mettant en place les conditions leur permettant le plus possible de travailler ensemble (par exemple, le temps et l'organisation du travail permettant de se rencontrer). Dans la réalité, les ressources de soutien font partie de l'équipe-école de différents établissements. Ces ressources doivent d'abord être rattachées au CSS et à la CS pour assurer la répartition équitable entre les établissements et pour permettre que l'organisation de la tâche soit pensée comme un tout afin de répondre aux besoins évolutifs des élèves de l'ensemble des écoles desservies.

Le travail en équipe permet d'avoir une vision globale. Par exemple, il y a déjà plusieurs établissements qui invitent du personnel de soutien lors de la rédaction d'un plan d'intervention auprès d'un élève. Que ce soit l'ESG, la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée (TES) ou la préposée ou le préposé aux élèves handicapés (PEH), les membres du personnel de soutien peuvent amener un éclairage différent lorsque l'élève est dans un autre environnement autre que celui de la classe. À cet effet, le personnel de soutien scolaire est incontournable.

² QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2019). *Commissions scolaires – Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*, amendées mai 2019, p. 74.

³ QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2020). *Centres de services scolaires et commissions scolaires – Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*, p.81.

⁴ QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2019). *Mesure 15028, Activités parascolaires au secondaire*, p. 7.

Lorsqu'on parle d'équipes multidisciplinaires, il ne faut pas oublier l'interdisciplinarité qui permet une meilleure collaboration entre tous les intervenants. Par exemple, un technicien interprète et une secrétaire d'école peuvent travailler étroitement à l'élaboration de textes en braille pour des élèves malvoyants.

La FPSS-CSQ propose les actions suivantes :

- De mettre en place les conditions favorisant le plus possible le travail d'équipe;
- De maintenir une organisation centralisée des services de soutien;
- D'aider à identifier les besoins particuliers, en mettant à contribution les techniciennes et techniciens en travail social (TTS) et les TES. Ce personnel a des échanges fréquents avec tous les élèves particulièrement lorsqu'il y a un conflit entre deux élèves ou une problématique avec un plus grand groupe;
- De réduire la précarité et de permettre une équipe multidisciplinaire efficace. Il ne faudrait pas que le poste de TES soit réduit et passe, par exemple, de 27 heures à 14,5 heures l'année suivante. Il faut penser à la continuité des services;
- De prévoir du temps de concertation pour que ces équipes puissent se rencontrer. Il faudrait également un meilleur arrimage des horaires et de cesser d'écourter la présence de certains membres du personnel de soutien scolaire lors des journées pédagogiques, car il s'agit souvent de moments précieux pour faciliter ces rencontres.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Tous ces aménagements doivent se poursuivre au cours des années suivantes.

Conclusion

Le personnel de soutien scolaire occupe une place importante dans le milieu de l'éducation. Chaque jour, chaque élève croise, entre 20 et 25 fois, un membre du soutien scolaire.

Que ce soit en appui aux personnels enseignant, professionnel, de direction, aux parents, aux élèves et au CSS et à la CS le personnel de soutien scolaire est essentiel à l'école québécoise.

À la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), nous représentons plus de 81 classes d'emplois, allant du service direct aux élèves au personnel de soutien administratif, en passant par le personnel manuel, technique et paratechnique.

Le personnel de soutien scolaire contribue donc à la réussite éducative de plusieurs façons. Au cours des exemples concrets développés dans ce mémoire, vous avez pu en saisir une partie. Dans la vie scolaire, le portrait global est beaucoup plus vaste.

Le personnel de soutien scolaire est incontournable, il faudrait même davantage y faire appel pour répondre aux besoins des élèves. Que ce soit par les biais des techniciennes et techniciens en loisirs, en éducation spécialisée, en travail social, en toxicomanie, en organisation scolaire, du personnel manuel, etc.

Le personnel de soutien scolaire dans les milieux permet une meilleure continuité des valeurs des CSS et des CS.

